

Séance extraordinaire du 27 juillet 2022

Le comité exécutif de la Ville de Lévis siège en séance extraordinaire le mercredi vingt-sept juillet deux mille vingt-deux à huit heures quatre, à la salle du comité de l'hôtel de ville, 2175, chemin du Fleuve, Lévis.

Sont présents: les membres du comité exécutif, Isabelle Demers, Brigitte Duchesneau et Amélie Landry, formant quorum sous la présidence du président Gilles Lehouillier.

Sont absents : les membres du comité exécutif Serge Côté et Guy Dumoulin.

Assistent à la séance : Christian Tanguay, directeur général par intérim, Luc De la Durantaye, directeur général adjoint – services de proximité par intérim, Annie Gaudreault directrice générale adjointe – services administratifs par intérim, Alexandre Boudreau-Forgues, attaché de presse du Bureau de la mairie et Marlyne Turgeon, greffière.

CE-2022-07-96

Adoption de l'ordre du jour

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance du comité exécutif du 27 juillet 2022.

CE-2022-07-97

Approbation du procès-verbal des séances du 15 juillet 2022

Il est résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 15 juillet 2022.

CE-2022-07-98

Nomination d'un vérificateur général

[Document d'aide à la décision GCH-2022-085](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de nommer monsieur Frédéric Parent à titre de vérificateur général, poste de cadre supérieur, et d'autoriser le maire et la greffière à signer le contrat de travail à intervenir entre les parties.

CE-2022-07-99

Nomination d'un directeur adjoint à la Direction du service de police

[Document d'aide à la décision GCH-2022-086](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de nommer monsieur Martin Tremblay à titre de directeur adjoint à la Direction du service de police, poste de cadre policier, classe 3, échelon 2, et aux conditions de travail prévues au *Protocole des conditions de travail des cadres*.

CE-2022-08-01

Dons à des organismes bénévoles de la Ville des billets excédentaires de la Ville pour participer aux activités de Festivent de Lévis pour l'édition de 2022 et autorisation au directeur général par intérim

Il est résolu de donner les billets excédentaires acquis par la Ville pour participer à des activités de Festivent Ville de Lévis pour l'édition de 2022 et d'autoriser le directeur général par intérim à choisir les organismes bénévoles qui pourront recevoir ces billets.

CE-2022-08-02

Levée de la séance

La séance est levée à 8 h 34

Gilles Lehouillier, président
du comité exécutif

Marlyne Turgeon, secrétaire
du comité exécutif
